



Deux réacteurs EPR à la centrale du Bugey (F): La mobilisation côté suisse renforcera les oppositions en France

COMMUNIQUE DE SORTIR DU NUCLEAIRE SUISSE ROMANDE

Dimanche 23 juillet 2023

Le gouvernement français vient de décider la construction de deux réacteurs nucléaires à la centrale du Bugey, située à 70 km de la frontière franco-suisse. La frontière ne limite pas l'article 160^F al. 5 de la constitution genevoise¹ obligeant les autorités cantonales à s'opposer par tous les moyens juridiques et politiques à des projets d'installations nucléaires sur le territoire du canton et à son voisinage.

Les autorités de la Ville et du canton de Genève ont déjà mandaté Me Corinne Lepage, avocate et ancienne Ministre française de l'environnement, pour attaquer en justice la décision du gouvernement français. Les autorités n'ont pas attendu la décision de construire deux EPR au Bugey pour préparer la poursuite de ses démarches juridiques auprès du Conseil d'État français.

Ces deux réacteurs auraient, si leur construction était maintenue et menée à bout, une puissance de 3340 MW, contre 2785 MW pour les réacteurs actuels. En ajoutant l'inventaire de déchets nucléaires présents sur site pour refroidissement et stockage.

« un accident, impossible à exclure à la centrale du Bugey, générerait très probablement une catastrophe aux conséquences exceptionnellement graves dans toute l'Europe de l'Ouest, Suisse comprise ».

Ilias Panchard, président de Sortir du nucléaire Suisse romande

La localisation du Bugey proche des agglomérations densément peuplées de Lyon, Genève et Turin est à contraster avec la localisation de Tchernobyl et Fukushima, entouré de forêts ou bordé d'un océan, qui ont dans chacun des cas de catastrophe ont reçu l'essentiel des survols de nuages de radioactivité.

Une étude de l'*Institut Biosphère*² portant sur les centrales nucléaires du Bugey a modélisé le parcours d'un nuage de particules radioactives sur une période de 72h après un accident, en regard des normes légales, se basant sur des données météorologiques réelles. Cette étude conduite avec un professeur de l'Université de Genève a permis de réaliser des cartes de contamination démontrant une atteinte grave du territoire suisse en cas d'accident majeur au Bugey.

¹ « Les autorités cantonales s'opposent par tous les moyens juridiques et politiques à leur disposition à l'installation de centrales nucléaires, de dépôts de déchets hautement et moyennement radioactifs et d'usines de retraitement sur le territoire du canton et au voisinage de celui-ci. »

<https://www.ge.ch/document/constitution-republique-canton-geneve-cst-ge>

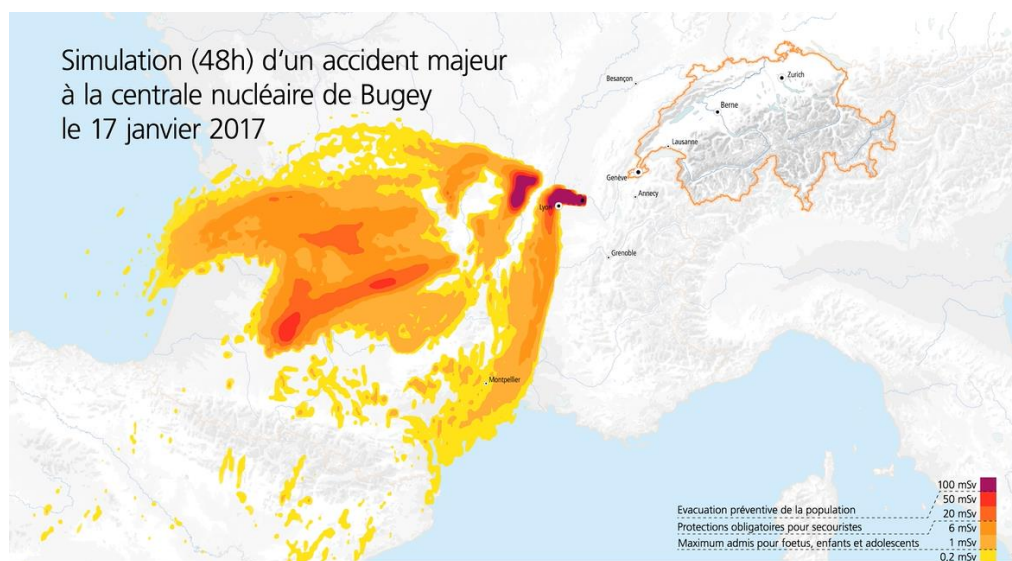
² https://www.institutbiosphere.ch/wa_files/EUNUPRI-2019_resume-fr.pdf

« Les démarches juridiques des autorités genevoises s'additionneront aux démarches entreprises en France par des élu-es et des organisations contre le projet d'EPR. La motivation d'empêcher ce projet d'un autre âge, mettant en danger le territoire des deux pays, est élevée, déjà dans les années 80 des démarches juridiques avaient concouru à l'abandon du projet Superphénix à Creys-Malville »

Philippe de Rougemont, secrétaire général de *Sortir du nucléaire* Suisse romande.

Le risque de pénurie d'électricité auquel la France fait face, la contraignant aux importations de courant provenant d'Allemagne, serait évitée sans risque de catastrophe supplémentaire par un plan de sortie des chauffages électriques directs, par un déploiement des énergies renouvelables et d'un plan de maîtrise de la consommation.

Enfin, il y a un enseignement à tirer des tentatives de construction d'un réacteur EPR à Flamanville (F). Le budget initialement voté par le parlement français est passé de 3,3 à 11 milliards d'euros. Le réacteur devait être raccordé en 2012, on compte donc d'ores et déjà 11 ans de retard. L'enseignement à retenir est de déployer ce que l'on connaît bien : les renouvelables, la maîtrise de la demande et les capacités de stockage.



Parcours des nuages de radioactivité depuis la centrale du Bugey 48h après un accident majeur, par vent d'Est.
Source : Institut Biosphère https://www.institutbiosphere.ch/wa_files/EUNUPRI-2019_resume-fr.pdf

Contact :

Philippe de ROUGEMONT, secrétaire général **076 693 62 93**
Ilias PANCHARD, président **079 922 63 31**

Association Sortir du nucléaire Suisse romande
www.sortirdunucleaire.ch Ch de la Milice 2 - 1228 Plan les Ouates
Association membre de
Alliance suisse pour la sortie du Nucléaire, Zürich
Alliance climatique Suisse, Zürich
Partenaire officiel de la campagne ICAN, Genève